



Vol magasin vetement dans un centre commerciale

Par **Otogne**, le **12/07/2018** à **02:03**

BonjourrrrrJe me suis fait surprendre avec 76e de t shirt par la resonsable dans mon sac. J etais dans le magasin je navais pas assez pour payer. Le vigile a rempli une main courante et gardier ma piece. Ils m'ont proposer de pqyer le lendemainrrnQu'elle sera la suite il m'a dit pas de plainte si je paie mamaisje serais ficher, serais je convoquer. rrrnJe risque quoi en payant. Serais je convoquer ou non.rrrnMerci

Par **morobar**, le **12/07/2018** à **08:30**

Bonjour,rnLe vigile peut remplir un tas de papiers, mais pas une main courante qui consiste à relater dans un livre spécial "registre" des mains courantes" tenu par les forces de l'ordre, auquel le procureur de la république a accès.rnLe fichage que vous évoquez découlera d'une transmission à la justice pour sanction.

Par **morobar**, le **12/07/2018** à **08:49**

[citation] Donc je serais convoquée au commissariat et tribunal et je serais ficher dans un casier. [/citation]rnJe n'en sais rien.rnIl faut pour cela que le commerçant dépose une plainte pour mettre en mouvement l'action publique.rnC'est en général le cas, mais pas toujours.rnEn cas de dépôt de plainte, la première sanction consiste en un rappel à la loi qui ne figure pas au casier.

Par **Otogne**, le **12/07/2018** à **09:08**

Merci a vous tres bonne journee